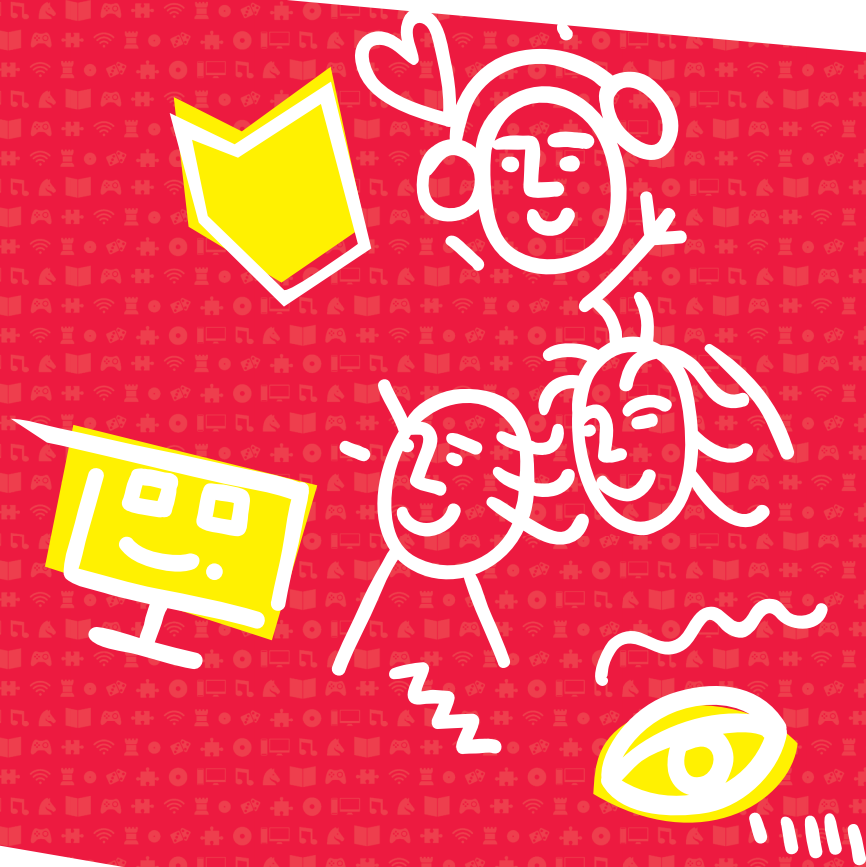


LES MÉDIATHÈQUES ET LES BIBLIOBUS DE PLAINE COMMUNE



» mode d'emploi
mars 2018

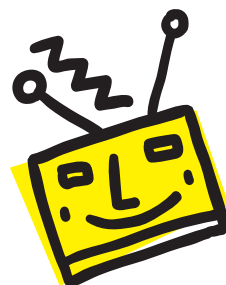
www.mediatheques-plainecommune.fr



Des médiathèques gratuites et ouvertes à tous

Les médiathèques de Plaine Commune, c'est un réseau de 23 médiathèques et 3 bibliobus dans neuf villes.

Avec 950 000 documents (livres, Cd, Dvd, presse, fonds en langues étrangères), 50 000 nouveautés achetées par an, plus de 1 000 rendez-vous culturels dans l'année, il y en a pour tous les âges et tous les goûts. Profitez des différents services des médiathèques avec ou sans carte... Les médiathèques sont faites pour vous !



L'offre des médiathèques en un coup d'œil !

	Sans inscription	Avec un compte numérique	Avec une carte de médiathèque
Consulter presse, livres...	oui	oui	oui
Travailler sur place	oui	oui	oui
Assister à des animations	oui	oui	oui
Utiliser et réserver un ordinateur dans un espace numérique		oui	oui
Participer à un atelier informatique		oui	oui
Emprunter des documents			oui
Réserver des documents		oui	oui
Consulter les ressources en ligne de la médi@TIC			oui

Plus d'infos sur mediatheques-plainecommune.fr
Pour consulter le catalogue, gérer son compte et s'informer sur l'actualité.



Vous n'avez pas de carte

Pas besoin d'être inscrit pour se rendre dans l'une des 23 médiathèques du réseau ou dans le bibliobus ! Vous pouvez lire la presse, consulter sur place les documents ou encore profiter des rendez-vous proposés par les médiathèques.

Des documents pour tous les goûts

Des journaux, des magazines, des livres pour petits et grands sur tous les sujets, des BD, des nouveautés, des DVD et des CD...

Dans certaines médiathèques, vous pouvez visionner des films sur place ou encore écouter de la musique.

Les rendez-vous des médiathèques

Tout au long de l'année, vous pouvez participer gratuitement à des rencontres, des projections de films, des ateliers, des spectacles, des temps de partage autour de vos lectures.

Vous pouvez profiter de moments festifs et ludiques, pour tous âges : séances de jeux vidéo, lectures en famille, contes du festival « Histoires Communes », ateliers créatifs, etc.

Encore d'autres services ?

Les médiathèques développent de plus en plus de services pratiques, tels qu'ateliers de conversation en langue française, permanences d'écrivain public, espaces d'échanges sur la parentalité. Renseignez-vous sur les propositions de votre médiathèque habituelle.

Comment m'informer sur l'actualité et les services des médiathèques ? Consultez le site Internet des médiathèques www.mediatheques-plainecommune.fr Certaines médiathèques sont aussi présentes sur Facebook. Rejoignez-nous !

Le saviez-vous ?

Les médiathèques sont aussi des lieux de travail sur place. Dans certaines d'entre elles, des espaces dédiés sont réservés aux élèves pendant les périodes d'examens.



Vous avez un compte numérique

Avec votre compte numérique, vous pouvez accéder aux espaces numériques des médiathèques mais aussi consulter les documents sur place ou participer aux rendez-vous.

Obtenir un compte numérique

Vous pouvez vous auto-inscrire sur le site internet des médiathèques de Plaine Commune, rubrique « Je crée un compte ».

Vous pouvez également demander aux bibliothécaires de vous créer un compte numérique.

Pour un usage d'une heure

Dans les espaces numériques, vous pouvez accéder à tout l'Internet et à différents logiciels (bureautique...) à raison d'une heure par jour, sur rendez-vous.

Vous pouvez réserver l'accès à un ordinateur sur le site internet des médiathèques ou directement sur place auprès des bibliothécaires.

Vous pouvez utiliser une clé USB et imprimer des documents à condition de fournir du papier.

Pour un usage ponctuel

Certains ordinateurs sont dédiés à une consultation rapide (moins de 15 minutes).

Pour un atelier informatique d'initiation ou de perfectionnement

Les médiathèques organisent régulièrement des ateliers informatiques. Vous trouverez toutes les informations sur ces ateliers sur le site internet des médiathèques.

Afin de garantir l'accès aux postes informatiques de manière la plus équitable possible, merci de respecter les modalités d'accès affichées sur place.



Le saviez-vous ?

Si vous souhaitez emprunter des documents ou accéder aux ressources de la médi@TIC, vous pouvez transformer votre inscription numérique en carte de médiathèque (voir p. 5)



Vous avez une carte médiathèque

Grâce à votre carte de médiathèque, vous pouvez faire toutes les activités proposées dans les médiathèques : consulter sur place les documents, participer aux rendez-vous, accéder aux espaces numériques et en plus emprunter des documents et accéder à la médi@TIC.

M'inscrire et emprunter

La carte est gratuite et vous permet d'emprunter dans les médiathèques et bibliobus du réseau ; elle vous donne également accès à la médi@TIC.

Elle vous est délivrée sur présentation d'une pièce d'identité et d'un courrier récent, précisant votre nom et adresse. Pour les mineurs, une autorisation parentale remplace la pièce d'identité ; le formulaire à remplir est disponible dans les médiathèques ou sur le site Internet des médiathèques. En cas de carte perdue, signalez-le au personnel des médiathèques dans les meilleurs délais.

Combien de documents, pour combien de temps ?

Grâce à votre carte, vous pouvez emprunter jusqu'à 30 documents dont 10 DVD maximum pour une durée de 4 semaines.

Vous pouvez rendre les documents empruntés dans la médiathèque ou bibliobus du réseau de votre choix, quel que soit votre lieu d'emprunt ou d'inscription.

Je cherche un titre

Vous pouvez vous adresser au personnel, présent pour vous accompagner et vous conseiller.

Vous pouvez également consulter le catalogue informatisé, qui indique l'emplacement (la cote) et la disponibilité des documents, sur le site internet des médiathèques : www.mediathèques-plainecommune.fr

Le saviez-vous ?

Il n'est pas nécessaire d'habiter Plaine Commune pour s'inscrire... Mais tout changement d'adresse doit être signalé rapidement. L'abonnement est renouvelé chaque année : les bibliothécaires vérifieront avec vous si les informations vous concernant sont à jour.

Le saviez-vous ?

Vous pouvez suggérer l'achat d'un document que le réseau des médiathèques ne possède pas.

La médi@TIC, c'est quoi ?

Ce sont des ressources numériques auxquelles vous pouvez accéder gratuitement depuis tout ordinateur connecté à Internet, dans les médiathèques ou ailleurs.

Des outils pour se former

Des didacticiels pour apprendre le français, l'anglais ou le chinois ; pour réviser le code de la route ; pour s'initier ou se perfectionner à l'usage de logiciels ; pour réviser ses maths ou son orthographe...

Et aussi

Un vaste choix de courts ou longs métrages à découvrir, des conférences filmées et un espace spécial enfants.

Je souhaite accéder à la médi@TIC

La médi@TIC est accessible à tous les usagers disposant d'une carte de médiathèque valide (abonnement à jour et sans documents en retard).

Pour accéder à la médi@TIC, connectez-vous sur le site internet : www.mediathèques-plainecommune.fr, cliquez sur « Accéder à la médi@TIC ». Vos identifiant et mot de passe sont identiques à ceux de votre compte usager (voir ci-dessous). Après connexion vous pouvez accéder à tous les documents proposés, gérer votre espace personnel, donner et partager votre avis sur une ressource.

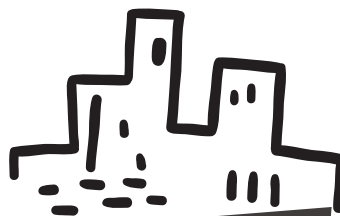
Mon compte, pour quoi faire ?

Lorsque vous détenez une carte d'utilisateur des médiathèques ou un compte numérique, vous disposez automatiquement d'un compte usager.

Me connecter

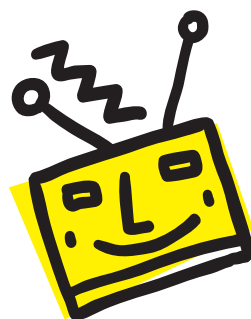
Allez sur le site Internet des médiathèques www.mediathèques-plainecommune.fr, et cliquez sur « Je me connecte ».

Votre identifiant : si vous avez une carte de médiathèque, c'est le numéro qui se trouve sur le dos de votre carte. Pour un compte numérique, vous pouvez utiliser votre adresse mail.



Le saviez-vous ?

En cas de retard, vous ne pouvez plus renouveler vos prêts en cours, ni emprunter, ni consulter les ressources de la médi@TIC. Après la restitution des documents en retard, il vous est à nouveau possible d'emprunter d'autres documents.



Votre mot de passe vous est envoyé par texto, par mail ou communiqué par les bibliothécaires lors de votre inscription. Vous pouvez le modifier après la première connexion.

Pour réserver l'accès à un ordinateur

Pour cela, rendez-vous dans l'espace mon compte après vous être connecté sur le site internet des médiathèques.

Pour réserver des documents

Vous pouvez réserver jusqu'à 4 documents et les faire venir dans la médiathèque ou le bibliobus du réseau de votre choix. Une fois le document arrivé sur le lieu demandé, nous vous avisons par texto, téléphone ou courrier et vous avez 2 semaines pour venir retirer votre réservation. Si vous n'avez pas encore de carte de médiathèque, il vous suffira de la faire établir par les bibliothécaires (en apportant les documents demandés p. 5) pour emprunter ces documents.

Pour vérifier mes prêts en cours (uniquement avec une carte de médiathèque)

Avant de vous rendre à la médiathèque ou au bibliobus, vous pouvez vérifier sur votre compte la liste des documents empruntés.

Pour prolonger mes prêts (uniquement avec une carte de médiathèque)

N'attendez pas d'avoir des prêts en retard ! Depuis votre compte, vous pouvez prolonger vos prêts de 4 semaines supplémentaires. Si les documents sont réservés par d'autres usagers, une indication vous invite à les rapporter dès que possible.

Vous pouvez aussi vous adresser au personnel des médiathèques pour réserver des documents ou prolonger des emprunts.



Le saviez-vous ?

Signalez au retour un document abîmé, afin que la médiathèque se charge de le remettre en état. Il vous sera demandé de remplacer ou rembourser tout document non réparable ou perdu.



AUBERVILLIERS

- 1 Médiathèque **Saint-John Perse**
2, rue Édouard Poisson
Tél. 01 71 86 38 80
- 2 Médiathèque **Paul Éluard**
30, rue Gaétan Lamy
Tél. 01 71 86 34 37
- 3 Médiathèque **Henri Michaux**
27 bis, rue Lopez
et Jules Martin
Tél. 01 71 86 34 41
- 4 Médiathèque **André Breton**
1, rue Bordier
Tél. 01 71 86 35 35

ÉPINAY-SUR-SEINE

- 5 Médiathèque **Colette**
49, rue de Paris
Tél. 01 71 86 35 00
- 6 Médiathèque **Albert Camus**
11, rue Félix Merlin
Tél. 01 71 86 36 40
- 7 Médiathèque **Jules Vallès**
75-81, avenue
de la Marne
Tél. 01 71 86 38 91

LA COURNEUVE

- 8 Médiathèque **Aimé Césaire**
1, mail de l'Égalité
Tél. 01 71 86 37 37
- 9 Médiathèque **John Lennon**
9, avenue
du Général Leclerc
Tél. 01 71 86 34 70

L'ÎLE-SAINT-DENIS

- 10 Médiathèque **Elsa Triolet**
1 ter, rue Méchin
Tél. 01 71 86 36 87

PIERREFITTE-SUR-SEINE

- 11 Médiathèque **Flora Tristan**
43, boulevard
Jean Mermoz
Tél. 01 71 86 38 00

SAINT-DENIS

- 12 Médiathèque **Centre-ville**
4, place de la Légion
d'Honneur
Tél. 01 49 33 92 40
- 13 Médiathèque **Don Quichotte**
120, avenue
du Président Wilson
Tél. 01 55 93 48 70
- 14 Médiathèque **Gulliver**
7, avenue du Plouich
Tél. 01 71 86 34 60
- 15 Médiathèque **Ulysse**
37, cours du
Rû de Montfort
Tél. 01 71 86 35 20
- 16 Médiathèque **Aladin**
2, rue Henri Barbusse
Tél. 01 71 86 34 40

SAINT-OUEN

- 17 Médiathèque **Persépolis**
4, avenue Gabriel-Péri
Tél. 01 71 86 34 93
- 18 Médiathèque **Glarnar**
43, avenue
du Capitaine Glarner
Tél. 01 71 86 34 74
- 19 Médiathèque **Lucie Aubrac**
13/15, rue
Eugène Berthoud
Tél. 01 71 86 34 77

STAINS

- 20 Médiathèque
du **Temps libre**
30-34, avenue
George Sand
Tél. 01 71 86 36 55
- 21 Médiathèque **Louis Aragon**
Parvis
Hubertine Auclert
Tél. 01 71 86 31 00

VILLETANEUSE

- 22 Médiathèque **Jean Renaudie**
52, rue Roger Salengro
Tél. 01 55 93 48 83
- 23 Médiathèque **Max-Pol Fouchet**
7, rue Paul Langevin
Tél. 01 71 86 34 28

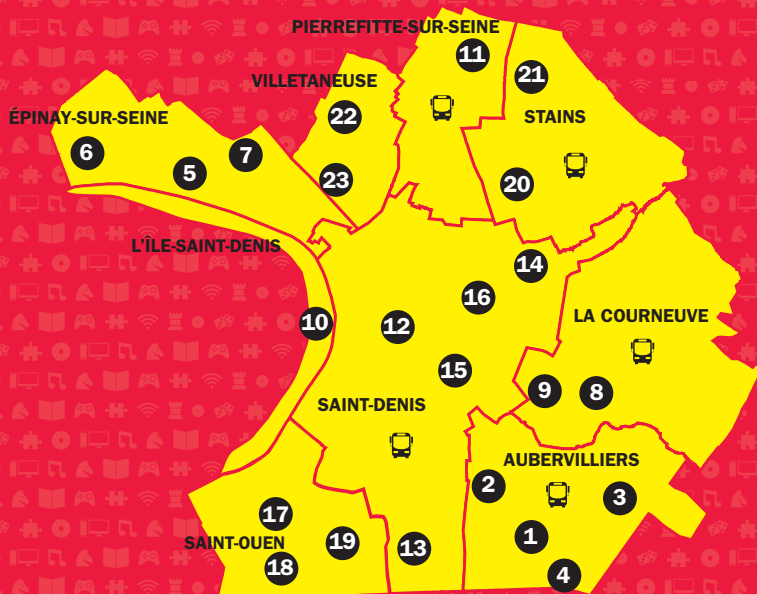


BIBLIOBUS

Tél. 06 17 26 23 98

Direction du réseau des médiathèques de Plaine Commune

11, rue des Cheminots
93200 Saint-Denis
01 55 93 63 10



retrouvez toutes les nouveautés sur
www.médiathèques-plainecommune.fr

